Département du Gers

MAIRIE
de
LE HOUGA
32460

Téléphone : 05 62 08 90 57

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Le PLU en vigueur a été approuvé par délibération du conseil municipal le 9 Mars 2020.

Le schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de Gascogne a été approuvé le 20 Février 2023, et couvre le territoire de notre commune. Il porte un projet stratégique d'aménagement du territoire avec lequel notre PLU doit être compatible en matière de consommation d'espaces, d'accueil de population, de réalisation de logements et de développement économique. Il s'avère que l'analyse de notre document d'urbanisme montre que notre commune est concernée par cette obligation de mise en compatibilité.

La commune est donc engagée dans un processus de révision du document d'urbanisme. Afin de vous permettre de noter vos remarques, un registre est à votre disposition en mairie. Le diagnostic global et environnemental sont également consultables sur place.